

jeudi 15 décembre 2016

À Argenteuil, les pollueurs sont les payeurs

Dépôts sauvages : Argenteuil sonne la fin des abus et déclenche la guerre aux pollueurs. Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, véritable fléau pour l'ensemble du territoire, la Ville se lance dans une campagne de repérage de l'origine des dépôts sauvages afin de permettre de retrouver les contrevenants et leur facturer le coût du ramassage et du traitement de ces dépôts.

Argenteuil mobilise l'ensemble de ses moyens disponibles : sa police municipale, ses agents assermentés de la propreté urbaine, son centre de supervision urbaine et ses 138 caméras de vidéo surveillance.

Les résultats sont immédiats. 6 personnes, dont des entrepreneurs peu scrupuleux, ont été identifiés et pris en flagrant délit de pollution sauvage ou d'infraction au code de l'environnement.

Selon le type de dépôt sauvage, les contrevenants seront redevables d'une amende allant du remboursement des frais engagés jusqu'à une condamnation par le procureur de la République à 1 500 €.

Argenteuil n'est pas sale mais salie. Les pollueurs sont donc maintenant prévenus et savent à quoi s'attendre.

communiqué de presse

Contact : **Marie Loth**
tél. : 01 34 23 42 33
marie.loth@ville-argenteuil.fr

01 34 23 41 00
  argenteuil.fr

